

Tout de Mesme

Juin 2024

N°12

Informations municipales

Chères Saint-Mesmines, Chers Saint-Mesmins,

Nous voici désormais avec cinq nouveaux élus au sein du conseil municipal :

- Yves Bernier
- Martin Bieth
- Élodie Guinard
- Clément Richoux
- Jonathan Vitse



Je les remercie pour leur implication et leur souhaite la bienvenue. Nous mettons tout en œuvre pour les intégrer le plus rapidement possible au sein de l'équipe et au sein de nos projets et travaux.

Ils viennent grossir les rangs d'une équipe municipale avec laquelle, depuis 2020, nous avons inscrit le village dans l'amélioration et le renouvellement des infrastructures, l'évolution technologique et une vie sociale retrouvée autour de multiples activités soutenues par le comité des fêtes, les activités périscolaires et la bibliothèque.

Concernant les infrastructures, nous avons terminé fin 2023 les travaux d'enfouissement des réseaux aériens au Petit Sainte Mesme (soit en distance au sol environ un tiers du village).

La prochaine phase, rue Legaigneur, devrait être votée cette année par le Conseil Municipal sous réserve de l'accord des subventions départementales. Si malheureusement les subventions ne nous étaient pas accordées nous devrions patienter 12 mois de plus pour voir se réaliser cette seconde phase.

Il en est de même pour la rénovation de la salle polyvalente et du chemin des écoliers dont les dépôts de projets sont soumis à l'accord des subventions. Les maîtres d'œuvre ont toutefois été choisis.

Tous ces projets ont un coût et nous avons besoin de mettre en face de ces dépenses un certain nombre de ressources.

- En premier lieu une recherche de subventions, qui demande beaucoup de travail administratif, nous permet en moyenne d'espérer un financement de l'ordre de 50% de nos investissements.
- En second lieu, nous avons pris la précaution d'ouvrir une enveloppe de financement auprès d'une banque, que nous gardons en réserve pour l'instant, avec la volonté d'en dépenser le moins possible.
- En troisième lieu, nous avons décidé de vendre deux lots issus d'une division de terrain communal rue Fernand Laigneau. Un autre terrain, dit de la maison aux roses, rue Julien Minos sera prochainement divisé afin d'offrir trois terrains supplémentaires à la vente.

L'histoire de ce dernier terrain est importante et mérite que l'on s'y attarde. En effet ce terrain abandonné et en déshérence depuis plus de trente ans comportait jusqu'à peu une ruine dangereuse qui avait généré son lot d'incidents : incendie, squat, recel d'effets volés, etc...

Après un long travail préliminaire du Conseil Municipal et du secrétariat de mairie lancé dès septembre 2020, une procédure de bien sans maître a vu le jour en juillet 2021, pour finalement obtenir une incorporation du terrain dans le domaine communal en février 2022.

La ruine est détruite depuis fin 2023, et la commune espère bien récupérer le fruit financier de ce long travail du Conseil Municipal depuis bientôt trois ans.

Tout ceci mes chères concitoyennes et mes chers concitoyens pour vous expliquer que je compte sur la solidarité de toutes et tous pour l'avenir de notre village.

Je vous souhaite un bel été en douceur.

Votre Maire
Isabelle COPETTI



Changement de propriétaire !

Depuis le 3 mai dernier, vous avez pu découvrir en lieu et place d'ENFIN, un nouveau restaurant : KANTINEA.



Après plusieurs années en Food-truck, Virginie a décidé de racheter le fond de commerce de l'ancienne épicerie pour en faire son nouveau restaurant.

À la carte, plusieurs choix de burgers gourmands et savoureux, en formules ou non, avec ou sans frites maison.

Si la restauration se veut rapide, elle ne néglige pas pour autant la convivialité avec la possibilité de s'installer confortablement à table, ou dans un canapé. À moins qu'avec l'arrivée des beaux jours, la terrasse ait toutes vos faveurs.

Une formule du midi est proposée en semaine (entrée/plat/dessert).

Des planches fromages/charcuteries sont également disponibles.

Le tout est bien évidemment sur place ou à emporter.

Enfin, la partie bar vous permettra de venir profiter d'un verre entre amis ou en famille.

N'hésitez pas à suivre leur Facebook mis à jour régulièrement, avec leurs événements et leurs nouveautés.

HORAIRES :

Mardi : 11h00 - 14h00

Mercredi : 18h30 - 21h30

Jeudi : 11h00 - 14h00 et 18h30 - 21h30

Vendredi : 11h00 - 14h00 et 18h30 - 22h00

Samedi : 11h00 - 14h00 et 18h30 - 22h00

Téléphone : 06 23 00 72 49

Facebook : Kantinea Food-truck



Voilà, c'est fini !

Il y a presque 3 ans vous découvriez ENFIN, une "Épicerie Néorurale Faite d'Indispensables et de Naturel" !

Nous avons à cœur de vous proposer un commerce vous offrant un lieu de rencontre où vous pourriez acheter de bons produits, boire un verre ou manger un frichti !

Si la partie épicerie a eu son succès fut un temps, c'est surtout pour le lieu de rencontre qu'était ENFIN que vous nous avez plébiscité !

Ateliers, soirées, célébrations, concerts, et tant d'autres événements que nous avons eu plaisir à partager avec vous !

À la genèse d'ENFIN une simple idée : en faire une Agora pour notre village !

Notre plus grande fierté après ces années : avoir vu les liens se tisser !

Vivre vos rencontres, suivre vos projets, partager avec vous ces moments de vie entre copains, entre voisins, entre amis... Autant de souvenirs que nous n'oublierons pas de sitôt et qui nous l'espérons, vous auront marqués autant que nous !

Mais comme le dit le dicton, toutes les bonnes choses ont une fin, et il était temps pour nous de passer le relais !

Depuis le 3 mai dernier, Virginie de KANTINEA, pour qui nous avons eu un véritable coup de cœur, a pris possession de notre local pour le plus grand plaisir de vos papilles !!

Le lieu restera ce point de vie au cœur de notre village, juste dans une forme différente !

N'hésitez pas à passer les voir, vous serez bien accueillis !

Alors il nous reste à vous remercier pour ces années, vous, nos clients, ceux de toujours, ceux d'un jour, ceux du premier jour et ceux des derniers jours ...

Merci également, à la Municipalité de SAINTE MESME, aux associations, et à tous ceux avec qui nous avons pris plaisir à travailler et échanger !

Un dernier merci enfin, d'avoir fait de notre « Épicerie » ce qu'elle était, un lieu dont il paraît qu'on y venait pour être heureux !

Avec toute notre affection,

Alicia & Jonathan

Kermesse de l'école Michel Hantrais

Vendredi 28 juin 2024

Chers habitants,

Même si vous n'avez pas ou plus d'enfant scolarisé à l'école élémentaire Michel Hantrais de Sainte-Mesme, ou encore si vous n'avez pas d'enfant, vous êtes tous chaleureusement invités à participer à la kermesse de l'école,

le vendredi 28 juin 2024 à partir de 17h30

Venez partager avec nous ce moment de joie et de convivialité, entourés de rires d'enfants et de l'enthousiasme de tous les participants. C'est une occasion idéale pour se retrouver, s'amuser ensemble et soutenir notre école.

Au programme, des jeux, des animations, de délicieuses gourmandises et une tombola pleine de surprises !

En début de soirée, nous vous proposons un repas comprenant :

Crudités – Chips – Sandwich avec 2 chipolatas (boeuf de la ferme de Brandelles) ou quiche aux légumes – 1 dessert (fait par les enfants de l'école)

Pour un montant de 6 euros

Nous serions ravis de vous voir nombreux pour cette journée festive et mémorable. Votre présence contribuera à rendre cet événement encore plus spécial.

Si vous souhaitez y participer, merci de bien vouloir vous inscrire par mail : parents.saintemesme@gmail.com avant lundi 24 juin 18h en précisant votre nom et le nombre de repas désirés. Règlement sur place (espèces ou chèque à l'ordre de l'USEP).

Tous les bénéfices iront à l'USEP afin de financer des projets pédagogiques.

A très bientôt pour célébrer ensemble

L'USEP

Un petit mot sur l'USEP, l'association qui a pris le relais de l'Amicale Laïque dans l'organisation d'événements à l'École Michel Hantrais :

USEP signifie Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré : C'est une fédération sportive qui permet de favoriser l'engagement des enfants dans le sport.

Elle permet aux élèves de bénéficier de rencontres sportives organisées par différentes écoles en partenariat avec l'USEP. Elle permet également de bénéficier de subventions pour financer le bus pour aller à ces rencontres sportives.

L'USEP Michel Hantrais remplace la coopérative scolaire et l'Amicale Laïque. C'est une association loi 1901. Elle permet à l'école de recueillir des fonds pour les rencontres sportives, du petit matériel scolaire et la classe découverte grâce aux dons des familles et à l'organisation d'événements permettant de récolter ces fonds (vente de crêpes, kermesse, bourse aux jouets).



L'école

La fin d'année approche et les projets de l'école progressent.

Le jardin pédagogique de l'école avance bien.

Les enfants ont planté des fleurs, et les plants de légumes ont bien germé dans la serre qui a été installée et sont désormais plantés. Il y aura des tomates, des courgettes, du brocoli, des framboises, des potimarrons et encore beaucoup d'autres.



Toujours dans le respect de la faune et la flore, les enfants apprennent, observent et discutent à propos de la nature.



En février, les CM1 / CM2 ont fait une sortie au Salon de l'Agriculture. Ils ont échangé avec un agriculteur, visité une moissonneuse batteuse, puis, par petits groupes ont visité les différents halls, où se trouvaient vaches, moutons, cochons, ânes, chevaux et même des lamas !

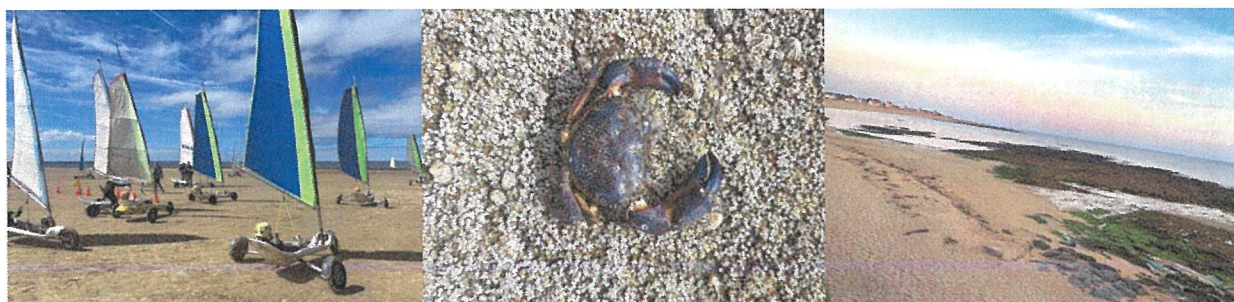


Plusieurs sorties sportives ont rythmé également cette fin d'année : Une sortie lutte à Chevreuse, une sortie Ultimate à Bonnelles et une sortie Jeux collectifs à Bonnelles également.

L'école va organiser un cross le **24 juin**.

Les PS/MS/GS ont également fait une sortie à la Bergerie Nationale tandis que les CP/CE1/CE2/CM1/CM2 sont partis une semaine à Batz sur Mer en classe de découverte.

Au programme : pêche à pied, char à voile, visites de l'Océarium et des marais salants.



La fête de fin d'année sera organisée le **vendredi 28 juin** : des stands pour s'amuser et un repas convivial tous ensemble. Pour tous ceux qui souhaiteraient profiter d'un repas et qui n'ont pas d'enfants à l'école, vous trouverez sur la page suivante les informations pour vous inscrire et réserver votre repas.

Transport à la demande

Consultez, réservez, voyagez !

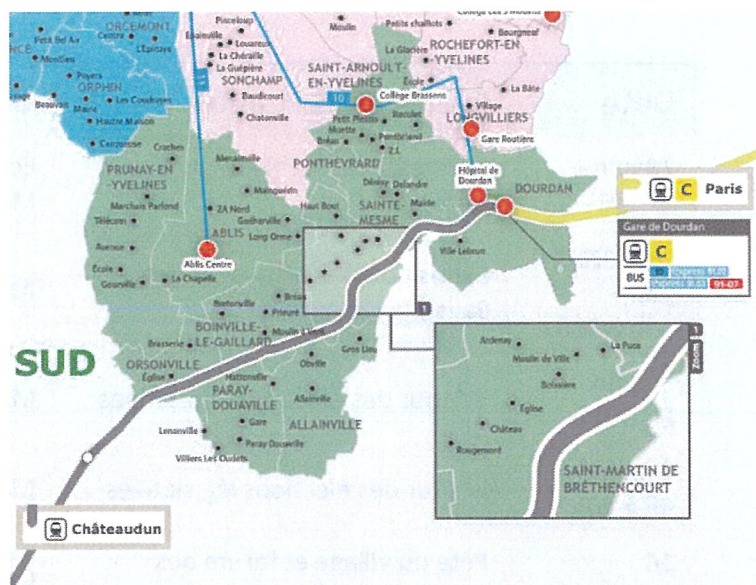
- Le transport à la demande fonctionne toute l'année, du lundi au vendredi, de 9h à 15h35, ainsi que le samedi, de 9h à 18h50
- Le service est accessible exclusivement sur réservation via la plateforme régionale mise en place par Île-de-France Mobilités :

- L'application mobile : TàD Île-de-France Mobilités
- Le site Internet : <https://www.rt78.fr/transports/a-la-demande>
- Par téléphone : 09 70 80 96 63 (du lundi au vendredi, de 9h à 18h)
Réservez jusqu'à 30 jours avant le trajet et au moins 1 heure à l'avance

Lieux accessibles par le TAD depuis les arrêts de bus de Sainte Mesme (zone SUD) :

- Gare de Dourdan
- Hôpital de Dourdan
- Longvilliers Gare Routière
- Collège Brassens Saint-Arnoult-en-Yvelines
- Ablis Centre

et inversement depuis l'un de ces points d'intérêts vers un point arrêt de bus de Sainte Mesme.



Paiement par n'importe quel ticket/forfait valide sur le réseau Ile de France mobilités :

- Tickets t+
- Mobilis
- Pass Navigo, etc

Points de vente dans les gares SNCF, Transdev.

On a besoin de vous !

Pour les 80 ans de la libération, l'association archéologique de Sainte Mesme organisera une exposition sur la libération du village.

Si vous avez des photos, des témoignages ou des objets que vous pouvez nous prêter le temps de l'exposition qui se tiendra lors de la fête du village, le 14 septembre, merci de me contacter.

Nous recherchons également des informations sur des personnes ayant fait partie de mouvements de résistance à Sainte Mesme.

Si vous avez des informations ou des photos merci de me contacter par mail ou téléphone.
bastienkilo@free.fr
06 77 57 64 02



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi 14h – 18h30
Mardi et vendredi 14h – 18h
Le samedi sur rendez-vous
01 30 59 41 27
<http://www.saintemesme.fr/>

Comité de rédaction

Elise Mandon, Charlotte Rousselot, Sylvie Margot

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Dates à retenir

A noter sur
votre agenda

Date	Évènement et lieu	Organisé par	Renseignement
28 juin – 17h30	Kermesse de l'école Michel Hantrais	École de Sainte Mesme	0780318x@ac-versailles.fr
29 et 30 juin – 10h à 18h	Exposition de Cathy BEDNARCZYK- Salle polyvalente	AJLC	06 30 95 04 27 asso.ajlc@orange.fr
30 juin - 8h à 20h	1 ^{er} tour des élections législatives	Mairie	01 30 59 41 27 mairie@saintemesme.fr
7 juillet - 8h à 20h	2 ^e tour des élections législatives	Mairie	01 30 59 41 27 mairie@saintemesme.fr
14 septembre	Fête du village et forum des associations	Comité des fêtes	comitedesfetes.sm@gmail.com
21 et 22 septembre	Salon du bien-être – Salle polyvalente	Association Main dans la main	06 65 32 50 49 maindanslamain078@gmail.com

EXPOSITION
Cathy BEDNARCZYK

29 et 30 juin 2024

Salle polyvalente 10h - 18h
entrée libre

AJLC
SAINTE MESME 78730

PARTHÈSE
MIEUX-ÊTRE

LES 21 ET 22 SEPTEMBRE 2024 10H - 18H

Salle des fêtes
6 rue Charles Legaigneur 78730 Sainte-Mesme
2 jours pour découvrir :

- Thérapies douces alternatives
- Artistes et créateurs de mieux-être
- Soins énergétiques, massages
- Ateliers Zentangle, Bogolan, dessin vibratoire, art floral
- Tambours chamaniques
- Nombreuses prestations mieux-être à prix salon
- Conférences ...

COEUR, CORPS ET ESPRIT

Entrée gratuite / Buvette sur place
Pour plus d'informations, rendez-vous sur nos réseaux sociaux
@saveursetnutrition et Françoise Pougnet

Les actus du Comité des fêtes



Fête du Printemps : une journée haute en couleurs pour petits et grands

La journée a débuté avec des ateliers variés le matin, offrant à tous l'opportunité de s'initier à de nouvelles compétences et de partager des moments de créativité. Les enfants ont pu participer à une chasse au trésor dans le village. L'après-midi, la Cie Em.portés nous a proposé un spectacle de cirque poétique, avec des acrobaties et des numéros qui ont captivé les spectateurs de tous âges. Tout le monde a ensuite revêtu son plus beau costume pour défiler à travers les rues du village, à la suite de la « Pieuvre » où se trouvait la fanfare Blue Orphéon, dans une atmosphère musicale et festive. La soirée s'est conclue en beauté avec un concert du groupe local M.I.N.O, suivi d'une soirée dansante.



Brocante Annuelle : un succès renouvelé

Notre traditionnelle brocante s'est tenue le 28 avril et a réuni plus de 70 exposants du village et des alentours au stade municipal. Le soleil, un peu timide en début de journée, est venu réchauffer les chineurs en début d'après-midi et la buvette n'a pas désempli de la journée !

Le comité des fêtes remercie tous les participants, bénévoles, et organisateurs qui ont contribué à faire de chaque événement un réel succès. Ensemble, continuons à faire vivre notre village !

À ne pas manquer : prochains événements du Comité des Fêtes

- Assemblée générale le 29 juin, 10h à la mairie
- Fête du Village le 14 septembre

Nous vous invitons à marquer ces dates dans votre calendrier et à participer à la vie de notre village.

Venez nombreux pour profiter de ces moments festifs ensemble !

Appel à Bénévoles

Habitants de Sainte-Mesme, nous avons besoin de **VOUS !**

Le Comité des Fêtes recherche de nouveaux bénévoles pour participer à l'organisation des animations de notre village.

Vous êtes dynamique et souhaitez apporter votre contribution dans la vie de votre commune ?

Vous avez un peu de temps libre, ne serait-ce que quelques heures ?

Vous avez des idées, des suggestions et la motivation pour pérenniser une vie associative dans notre village ?

REJOIGNEZ LE COMITÉ DES FÊTES !

Venez nous rencontrer et en discuter lors de l'Assemblée Générale de l'association le 29 juin, à 10h, à la Mairie

Vous pouvez aussi nous contacter :
Philippe : 06 82 19 33 24
Gwénoëlle : 06 89 66 13 30

Not pay, just say la voie publique

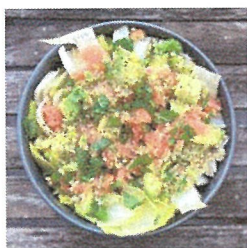
La recette de Jonathan

Poke bowl



Pour 4 personnes, il vous faut :

- Saumon cru (sans peau ni arrête) : 650 g
- Avocat : 1
- Quinoa : 500 g
- Vinaigre de riz (ou autre) : 5 c à s
- Miel : 1 c à c
- Sel : 1 c à c
- Gingembre en poudre : 1/2 c à c
- Sauce soja : 80 g
- Huile de sésame : 20 g
- Poudre de wasabi ou wasabi (facultatif) : 1 pincée
- Graines de sésame grillées pour la décoration



1. Rincez 3 fois le quinoa puis faites-le cuire dans de l'eau bouillante pendant 15/20 minutes environ.
2. Pendant ce temps, préparer l'assaisonnement du quinoa en mélangeant le vinaigre, 1 cuillère à café de miel et le sel.
3. Lorsque le quinoa est prêt, rincer à l'eau froide pour arrêter la cuisson, puis verser ensuite l'assaisonnement dessus et mélangez délicatement.
4. Couper le saumon et l'avocat en cubes d'environ 1 cm de côté et les réserver dans des saladiers.
5. Préparer la sauce en mélangeant le gingembre, la sauce soja, l'huile de sésame et le wasabi.
6. Verser cette préparation sur le saumon et mélanger. Garder au frais.
7. Au moment de servir, répartir le quinoa dans 4 bols, couvrir avec le saumon et l'avocat et terminer en parsemant de graines de sésame.
8. Variante : Ajouter une peu de chou râpé ou de carottes râpées pour plus de croquant.

Circulation des camions

La municipalité se mobilise afin d'alerter les autorités sur les nuisances sonores et autres causées par les camions de gros tonnage qui traversent notre village. Plusieurs actions sont en cours. Nous avons reçu jeudi 20 juin le soutien inopiné des médias locaux pour faire avancer notre cause, dans le cadre d'une manifestation de l'association A10 Gratuite, qui met en évidence les répercussions de ce péage sur le réseau secondaire dont la départementale qui traverse Sainte Mesme.

Replay du journal de FR3 via le QR Code. Le segment sur Ste Mesme se trouve de la minute 00:00:50 à 00:02:56.



ICI 12/13 - Paris Ile-de-France
Émission du jeudi 20 juin 2024



Elle est là pour vous !

“Aux petits soins d'Audrey”

Dourdan et alentours
Contactez moi :
06.88.06.21.22.

Services aux
Personnes âgées et
Personnes en
situation de handicap

Accompagnement
extérieur
(courses, Rdv
médicaux, sorties
culturelles..)

Accompagnement
à domicile
(repas, stimulation
cognitive, jeux,
discussions...)

Audrey VANGENEBERG - Aux petits soins d'Audrey - 92317488900011 - Tous droits réservés

« Bonjour à tous !

Vous avez besoin d'une aide à domicile de confiance et compétente ?
Ne cherchez plus, je suis là pour vous !

Je m'appelle Audrey et je suis monitrice éducatrice diplômée d'État depuis 18 ans. Passionnée par mon métier, j'ai décidé de mettre mes compétences et mon expérience au service des personnes ayant besoin d'une assistance personnalisée à Dourdan et aux alentours.

Que ce soit pour accompagner les personnes en situation de handicap, les personnes âgées ou les enfants ayant des besoins spécifiques, je suis là pour les soutenir dans leur quotidien. Je propose des services d'aide à domicile adaptés à chaque situation.

Avec moi, vous bénéficierez d'une aide bienveillante, professionnelle et respectueuse de vos besoins et de vos choix de vie. Je m'engage à fournir un soutien éducatif de qualité, favorisant l'autonomie et l'épanouissement de chacun.

N'attendez plus pour me contacter et discuter de vos besoins spécifiques. Vous pouvez me joindre au 0688062122. Je serai ravie de répondre à toutes vos questions et de vous fournir un devis personnalisé.»

Audrey Vangeneberg

Illiwap qu'est-ce que c'est ?

Depuis plusieurs années, notre commune utilise l'application Illiwap pour vous tenir informés des événements, des alertes et des actualités locales. Cet outil s'avère fort utile pour rester connecté à la vie de notre commune.

Illiwap est une application mobile gratuite, sans publicité, respectueuse de votre vie privée qui permet aux municipalités qui s'y abonnent de communiquer directement avec les citoyens. Elle offre une multitude de fonctionnalités :

- Alertes en temps réel (météo, travaux, événements, etc.)
- Informations pratiques (horaires de services, contacts utiles)
- Notifications personnalisées selon vos centres d'intérêt
- Accès rapide aux dernières actualités de la commune

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à installer Illiwap sur votre smartphone. Voici un guide pratique pour vous aider à le faire.

1. Téléchargez l'application depuis Google Play Store ou App Store
2. Lancez l'application
3. Configurez l'application :
 - Lors de la première utilisation, vous serez invités à accepter les conditions d'utilisation et les autorisations nécessaires (notifications, localisation, etc.).
 - Entrez le nom de notre commune (Sainte-Mesme) dans la barre de recherche.
 - Sélectionnez notre commune dans la liste des résultats pour recevoir les notifications locales.



Règles de bon voisinage

Les beaux jours reviennent et avec eux l'envie de profiter de nos rues et jardins. Afin que cela reste agréable pour tous, nous nous permettons de vous rappeler les règles de bon voisinage concernant l'utilisation des engins à moteur dans les jardins.

Nous rappelons également l'intérêt d'une circulation apaisée dans les rues pour la sécurité de tous.



Nuisances sonores et entretien extérieur

L'utilisation d'engins divers à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, ponceuse, etc.) est autorisée uniquement dans les créneaux horaires suivants. Attention, afin d'harmoniser les horaires pratiqués dans la plupart des communes alentour, nouveaux horaires à compter du 1^{er} août 2024 :

- En semaine de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Brûlage des déchets verts

Totalement interdit sur la commune et dans tout le département.

Taille des haies et des arbres

Les haies doivent être taillées tant à la limite de propriété voisine qu'à celle du domaine, à une hauteur maximum de deux mètres. Les arbres doivent être taillés s'ils sont susceptibles de toucher les câbles électriques et téléphoniques.

Déjections canines

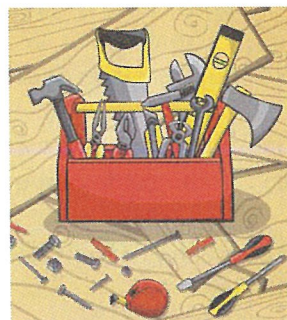
Les chiens circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse. Merci de ramasser les déjections de vos chiens sur les trottoirs partagés et dans les espaces verts publics.

Nettoyage des trottoirs

Le nettoyage des trottoirs est de la responsabilité des riverains pour la partie la plus proche des habitations. Merci de prendre quelques minutes pour désherber et balayer les débris devant chez vous.

Stationnement

Sur la voie publique, merci de stationner uniquement sur les emplacements réservés à cet effet, et non pas sur les trottoirs !



Tous unis contre la fermeture !



ARRÊTONS DE COMPTER NOS ENFANTS CE NE SONT PAS DES MOUTONS !

Notre école est en danger. Une classe est menacée de fermeture. Trois classes à triple niveau, ce n'est pas ce qu'il nous faut !! Pour conserver notre école rurale, familiale et à taille humaine, MOBILISONS-NOUS !!

Nous proposons à tous, parents d'élèves, habitants du village, de participer à une « Journée escargot » sur la rue Charles Legaigneur le lundi 1^{er} juillet.

Nous allons procéder à des barrages filtrants, à l'entrée et à la sortie du village.

lundi 1er juillet de 7h à 9h et de 16h30 à 18H30.

Pour plus de renseignements contactez l'adresse mail suivante : parents.saintemesme@gmail.com

Bibliothèque

De nombreux événements ont eu lieu à la Bibliothèque de Ste Mesme ce trimestre : un atelier Poules de Pâques, de nombreuses lectures de contes, dont une interprétée en langue des signes, et une accompagnée en musique, et bien sûr de nouveaux livres.

Nous vous rappelons que, si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez vous connecter à notre nouveau portail, afin d'y découvrir tous nos ouvrages ainsi que les actualités de votre Bibliothèque.

<https://www.bm-ste-mesme.fr/>

Horaires d'été:

- Mercredi 10, 17 et 24 juillet
- Réouverture le 2 septembre

L'Equipe de la Bibliothèque



Préserveons notre faune et notre flore

La municipalité a été informée du décès par empoisonnement de plusieurs chats sur la commune ces derniers temps, c'est pourquoi nous souhaitons vous sensibiliser sur l'utilisation raisonnée des pesticides.

Dans nos efforts pour maintenir nos jardins et nos maisons libres de nuisibles, l'utilisation des pesticides est souvent une solution pratique. Cependant, n'oublions pas que les produits chimiques que nous utilisons peuvent avoir des effets non désirés sur les animaux domestiques de notre voisinage. Nos actions peuvent involontairement impacter la santé des compagnons à quatre pattes.



Ils peuvent être exposés à travers l'ingestion de résidus sur les plantes, l'inhalation de sprays ou le contact avec les zones traitées.

Les rodenticides, utilisés pour contrôler la population de rongeurs, peuvent causer des saignements internes et des problèmes neurologiques.

L'herbicide peut être toxique s'il est ingéré avant qu'il ne soit sec. Voici quelques stratégies pour les minimiser afin que tous puissent coexister :

Essayez de choisir des produits moins nocifs pour les animaux de compagnie.

Informez vos voisins si vous avez placé ou appliqué des pesticides. Cela leur permettra de protéger leurs animaux en conséquence.



Respectez les délais de réentrée qui indiquent combien de temps attendre avant que la zone traitée ne soit sûre pour les humains et les animaux.

Vous pouvez utiliser des produits naturels, tel que le vinaigre pour les plantes ou l'huile essentielle de menthe poivrée pour les rats.

Les appareils à ultrasons sont également très efficaces car émettent un son désagréable pour les rats, mais inaudibles pour les humains et la plupart des animaux de compagnie.

LES BONNES GESTES
à adopter lors de la découverte d'un jeune oiseau
pour éviter les ramassages non nécessaires

- NE PAS SE PRÉCIPITER ET SE POSER LES BONNES QUESTIONS**
Soyez patient et observez le jeune oiseau pendant au moins 24 heures avant de décider s'il faut intervenir.
- LE JEUNE PRÉSENTE DES SIGNES APPARENANTS DE MALAISE (PLUME DÉCHIRÉE, ŒILS PÉRISSANTS)**
S'il y a une blessure visible, contactez un vétérinaire ou un spécialiste de la faune sauvage.
- LE JEUNE NE PRÉSENTE AUCUN SIGNE DE MALAISE**
Il peut être ramassé avec un gant pour être placé dans un panier.
- COUPEZ LE BRANCHAGE ET ÉLOIGNEZ LA FAMILLE**
L'adulte va venir récupérer le jeune. Si l'adulte ne revient pas, attendez 24 heures avant de ramasser le jeune.
- DÉPLACEMENT EN SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE**
Une fois ramassé, ne pas mouiller les plumes. Les parents vont chercher le jeune.
- QU'EST-CE QU'UN OISEAU ?**
Un oiseau est un animal à deux pattes, avec des plumes, un bec et des ailes.
- QU'EST-CE QU'UN OISEAU ?**
Un oiseau est un animal à deux pattes, avec des plumes, un bec et des ailes.
- QU'EST-CE QU'UN OISEAU ?**
Un oiseau est un animal à deux pattes, avec des plumes, un bec et des ailes.

Pensons également à nos amis ailés, qui peuplent nos jardins :

Voici une note explicative pouvant vous aider à adopter le bon comportement.